

CONSEIL LOCAL DU PATRIMOINE

PROCÈS-VERBAL

23^e séance tenue le 12 décembre 2022 à 17 h 30

Vidéoconférence

PRÉSENCES :

Membres

Mario Aubé, président – Conseiller, district de Masson-Angers (18)
Jocelyn Blondin, vice-président – Conseiller, district du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau (6)
Christian Matteau – Membre ayant une formation ou expertise dans le domaine du patrimoine bâti
Kate Helwig – Membre ayant une formation ou expertise dans le domaine du patrimoine bâti
Jorge Magalhaes – Professionnel
Laurent Robillard-Cardinal – Citoyen
Michel Paquette – Citoyen
Stéphane Blais – Citoyen
Marcelin Chaumont – Citoyen
Garanké Bah – Citoyen
Johane Tremblay - Citoyenne

Secrétaire

Mathieu Archambault – Responsable, comités et commissions

Ressources internes

Carl Beauchemin – Directeur par interim, Service de l’urbanisme et du développement durable (SUDD)
Zahir Ouali – Chef de service, projets immobiliers, SUDD

Autres personnes présentes

Denis Girouard – Conseiller, district du Lac-Beauchamp (16)
Catherine Leclerc – Attachée politique

ABSENCE :

Membre

Caroline Murray – Conseillère, district de Deschênes (3)

Séance huis clos

17 h 30

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate les présences et ouvre la réunion à 17 h 30.

2. Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

3. Période de questions du public

Aucune personne ne s’est présentée à la période de questions du public.

DISTRIBUTION :

Aux membres du CLP, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE

4. Approbation du procès-verbal de la 22^e séance tenue le 21 novembre 2022

Le procès-verbal de la 22^e séance tenue le 21 novembre 2022 est approuvé par les membres.

5. Signature du procès-verbal de la 22^e séance tenue le 21 novembre 2022

Le procès-verbal de 22^e séance tenue le 21 novembre 2022 sera signé par le président.

6. Suivi du procès-verbal de la 22^e séance tenue le 21 novembre 2022

Les démolitions aux 206 et 218, boulevard Maisonneuve et 223, 231, 233 et 235-237, rue Champlain ont été approuvées par le Comité sur les demandes de démolition à sa séance du 22 novembre 2022.

7. Date de la prochaine séance

La prochaine séance du Conseil local du patrimoine (CLP) aura lieu le lundi 30 janvier 2023.

8. Varia

Aucun sujet n'est ajouté aux varia.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 32.